

<http://www.snetap-fsu.fr/L-essentiel-du-CNEA-du-8-avril.html>



L'essentiel du CNEA du 8 avril 2016

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : samedi 16 avril 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Comité National de l'Enseignement Agricole s'est réuni le vendredi 8 avril 2016.

Les principaux points à l'ordre du jour portaient sur deux projets d'association d'établissements d'enseignement supérieur sur les sites picard et toulousain, sur la délivrance de blocs de compétences pour les Bac Pro de la formation continue et le projet de 2nd Professionnelle « Productions ».

Plusieurs textes importants concernaient aussi le [CAP](#) agricole : deux projets de référentiels de la filière équine (« palefrenier soigneur » et « métiers de l'agriculture »), la suppression de l'option « entretien de l'espace rural » du [CAPA](#) et la possibilité du tout [CCF](#) pour les CAP agricole de la formation continue.

Concernant les projets d'associations d'établissements publics et privés de l'enseignement supérieur, les projets de décrets sont issus de la loi Fioraso de juillet 2013 qui pousse aux regroupements entre établissements universitaires, notamment sous forme d'association.

Les textes soumis au [CNEA](#) concernent notamment deux établissements agricoles privés confessionnels : LaSalle Beauvais et Purpan.

Compte tenu de la nature de ces établissements et de l'absence de réponses et de clarifications de la [DGER](#) sur plusieurs questions relatives aux problèmes de concurrence, de financements et de risque de "rationalisation" des formations, le Snetap-[FSU](#) a voté contre ces textes.

Concernant la délivrance de blocs de compétences pour l'obtention du Bac Pro par la formation continue, le Snetap-FSU a critiqué un projet de texte qui engendre des modifications majeures des conditions de délivrance des diplômes.

Ces modifications profiteront avant tout aux employeurs et les conséquences sur l'emploi et la rémunération des jeunes seront négatives.

Loin de limiter les sorties sans qualification ces blocs de compétences risquent au contraire de détruire les diplômes. Le Snetap-FSU a rappelé son attachement à l'unité du diplôme national garantissant notamment la reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives. Il s'oppose à la disparition de toute référence de durée nécessaire à la préparation des diplômes.

Sur le référentiel de la nouvelle 2nd Professionnelle « Production », le Snetap-FSU a regretté des évolutions largement insuffisantes par rapport aux ambitions affichées et la volonté d'intégrer le « produire autrement » dans les référentiels.

Il a dénoncé une construction du référentiel du Bac Pro CGEA au fil de l'eau séparant les 3 années de formation et empêchant une réelle cohérence. Il a également dénoncé le manque de référence à l'Agro-écologie (même s'il y a eu rapprochement des deux productions animale et végétale) et l'augmentation importante des heures non-affectées.

Concernant les CAPa équins, le Snetap-FSU s'est félicité que les professionnels et les personnels aient été entendus et que les [CAP](#) agricole « palefrenier soigneur » et « métiers de l'agriculture, spécialité production équine » aient été maintenus.

Le Snetap-FSU s'est fortement opposé à la suppression de l'option « entretien de l'espace rural » du [CAPA](#) et obtenu une nouvelle réunion de la [CNS](#) Aménagement pour rediscuter de la nécessité du maintien d'un diplôme de niveau V pour le secteur de l'entretien de l'espace rural.

Sur la possibilité d'un examen du CAP agricole en totalité en [CCF](#) pour la formation professionnelle continue le Snetap-FSU a rappelé son opposition au CCF que se soit en formation initiale ou formation continue.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu détaillé de ce CNEA du 8 avril 2016.